

 <p>Médical Imagerie médicale</p>	<p>Titre</p> <h1>Recommandations cliniques relatives à la prescription d'examens d'imagerie médicale</h1> <p style="text-align: right;">Document Public</p>
---	---

En accord avec l'Office Fédéral de la Santé publique, les cliniciens et radiologues doivent se référer à des recommandations concernant la prescription d'examens d'imagerie. Aucune recommandation n'existant en Suisse, se référer aux recommandations internationales suivantes :

- Société française de radiologie – <http://gbu.radiologie.fr/>
- American College of Radiology – <https://www.acr.org/Quality-Safety/appropriateness-Criteria>
- Royal Australian and New Zealand College of Radiologists <http://www.imagingpathways.health.wa.gov.au/>

L'équipe d'imagerie médicale reste à votre disposition pour toute information complémentaire

Référence / Version PROC-2021-00632 / 02	Page 1 sur 1	Date d'application 15/11/2023	Date de validité 15/11/2025
<p><i>Seule la version applicable des documents diffusée électroniquement (sur Osmose-Doc (GED) et sur Intranet) fait foi. Toute autre source est utilisée sous la responsabilité de l'utilisateur.</i></p>			